

## Suite au webinaire - Licence informatique

Vous avez participé à un webinaire d'information en ligne.  
Retrouvez les rediffusions et les réponses à toutes vos questions.



## Foire aux questions

• **J'aurais voulu en savoir plus sur les examens de fin d'année**

Vous aurez un examen à la fin de chaque unité d'enseignement (session principale et session de rattrapage).

• **Vous avez précisé que l'apprentissage se déroule de septembre à juin à un rythme de 2 semaines par mois ; or sur le site internet il est précisé que le rythme d'alternance serait de deux semaines au centre de formation et un mois en entreprise. Qu'en est-il réellement ?**

À Laval, la formation débute le lundi 5 septembre 2022 pour se terminer le vendredi 30 juin 2023. Formation de 539 heures sur 10 mois.

• **La période en entreprise serait alors de deux semaines par mois ? Soit 50 % du temps au centre de formation et 50 % du temps restant en entreprise ?**

Le rythme de l'alternance est de 2 semaines en cours et 4 semaines en entreprise.

• **Concernant la durée du contrat il est indiqué de septembre à juin pour l'IIA. Est-il possible de porter ce contrat jusqu'à août 2022 avec l'entreprise ?**

Oui, il est possible de porter le contrat jusqu'à août 2022.

• **La licence se fait en 1 an ou sur 2 an ?**

En 1 an.

• **Je suis intéressé par la formation sur la Joliverie. Je voulais savoir, par rapport à l'inscription, peut elle se faire par Parcoursup ?**

L'inscription se fera directement avec le CFA, cette formation ne sera pas inscrite dans le cadre de Parcoursup.

• **Il y a des dates butoirs d'inscriptions ?**

À ce jour, elles ne sont pas déterminées.

• **Pour une reprise d'études, le fait d'avoir un peu oublié les connaissances précédemment acquises, y a-t-il moyen de rattraper le retard ?**

Vous pourrez suivre des UE des prérequis à distance.

• **Quel niveau d'anglais au Toeic est attendu en sortie de licence ?**

Un test de BULATS niveau II (ou équivalent)

